

« LES PARENTHESES EN FRANÇAIS »

Journée CONSCILA organisée par
Gilles Corminboeuf, Franziska Heyna & Mathieu Avanzi¹
Universités de Fribourg & Neuchâtel

14 mars 2008 – Paris
Salle des Actes, ENS-Ulm, 45 rue d'Ulm

1. PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE

Cette journée CONSCILA sur les parenthèses en français est envisagée comme un laboratoire d'expérimentation et d'échanges, préliminaire à un colloque international sur cette thématique de l'incidence, que nous souhaitons organiser en 2009 ou en 2010².

Dans les travaux consacrés à cette problématique, on constate que la notion de « parenthèse » fait fréquemment l'objet de définitions peu élaborées, voire d'absence de définition. La *Grammaire d'aujourd'hui* (Arrivé & al., 1986 : 469-470) ne prétend pas proposer, bien sûr, une définition exhaustive du concept ; mais l'entrée /parenthèse/ constitue néanmoins un bon point de départ pour une réflexion, dans la mesure où elle véhicule une conception « graphique » de ce qu'est une parenthèse :

1. La *parenthèse* est un fragment discursif inséré entre deux éléments d'une phrase : *Saussure (Ferdinand, bien sûr, et non Raymond) a été attentivement lu par Lacan*. Les dimensions de la parenthèse sont très variables : d'un mot à un long fragment de discours. Le statut de la parenthèse par rapport à la phrase dans laquelle elle s'insère est également très variable : apposition explicative, commentaire, métalinguistique, incise, digression, etc. 2. Au niveau de la manifestation écrite, la parenthèse – ouvrante : /(/ et fermante : /)/ – est l'un de éléments qui permettent de signaler le statut de parenthèse au sens 1 d'un élément du discours. La parenthèse est en concurrence avec le tiret et la virgule. Une parenthèse au second degré (parenthèse dans une parenthèse) est signalée par des crochets, au troisième degré par des accolades.

La vision traditionnelle de ce qu'est une parenthèse – illustrée par la définition ci-dessus – soulève une quantité de questions, dont l'une ou l'autre sera abordée lors de cette journée Conscila :

- *Le niveau d'analyse auquel il convient de traiter les parenthèses*. S'agit-il toujours, comme le soulignent Arrivé & al., de constituants intra-phrastiques ? Que faire des parenthèses « textuelles », *i.e.* des parenthèses qui se situent entre deux énoncés indépendants ? (Berrendonner, 1993)
- *Le degré d'intégration syntaxique de la parenthèse*. Quelle est la nature de la relation qui unit la parenthèse à la construction-cadre ? L'incidente est-elle toujours un constituant syntaxiquement intégré (telle est la position dominante, *cf.* Marandin, 1999) ? L'incidente est-elle toujours prosodiquement « décrochée » (telle est la position dominante, remise en question récemment par Delais-Roussarie, 2005) ?

¹ Contacts : gilles.corminboeuf@unifr.ch; franziska.heyna@unifr.ch; mathieu.avanzi@unine.ch.

² Ce congrès ferait suite au Premier Colloque Suisse de Macro-syntaxe, qui s'est déroulé à l'Université de Neuchâtel (12 au 15 février 2007) et qui avait pour thème « La Parataxe » (<http://www2.unine.ch/parataxe07>).

- *Le statut de l'oral.* La définition ci-dessus s'applique aux parenthèses à l'écrit, mais elle ne permet pas de rendre compte des énoncés rencontrés dans les discours spontanés. C'est problématique dans la mesure où :
 - une part importante des faits n'est pas prise en compte par la description, puisque celle-ci ne rend compte que des parenthèses très prototypiques (*cf.* certaines études sur des exemples fabriqués).
 - la distribution des différents types de parenthèses n'est pas la même à l'oral qu'à l'écrit.

Plus généralement, la connaissance du fonctionnement des parenthèses à l'oral reste encore très lacunaire.

- *L'inventaire des types de parenthèses.* Le « etc. » de Arrivé & *al.*, qui achève la liste du matériau morphosyntaxique susceptible de relever du domaine de l'incidence, suggère que l'inventaire des types de parenthèses demeure ouvert. Les classes de faits listées ci-après relèvent-elles ou non du domaine de l'incidence ? : « prédications secondes », « dislocations à droite », « apostrophes », « verbes recteurs faibles », « adverbes de phrase », « compléments différés », « incises de discours rapporté ». Quelles propriétés ces constructions apparentées partagent-elles avec les parenthèses ?
- *Les marqueurs de délimitation.* Dans la définition de Arrivé & *al.*, il est question des signes de ponctuation qui balisent les parenthèses à l'écrit. Or, on sait que la ponctuation (ortho)graphique ne transcrit pas congrûment la variété des phénomènes prosodiques de l'oral. Quels sont les moyens prosodiques utilisés pour la signalisation des parenthèses à l'oral ? On s'interrogera également sur l'existence d'autres procédés pour baliser le début ou la fin de la parenthèse : par exemple, les morphèmes comme *hein, donc, bon, eh ben* et les stratégies de reprise d'une partie ou de l'entier de la construction-cadre après la parenthèse.
- *Les rendements sémantico-pragmatiques.* Qu'est-ce qui motive l'apparition d'une parenthèse ? Peut-on esquisser une typologie fondée sur la fonction discursive de chaque famille de parenthèses ?

L'argumentaire et les questions soulevées ci-dessus trouvent pour la plupart leur origine dans un projet FNS suisse hébergé à l'Université de Fribourg (CH)³. L'étude de chacun des aspects contribuera à dégager quelques-unes des propriétés (formelles, prosodiques, sémantico-pragmatiques) qui appartiennent en propre au domaine des parenthèses en français.

³ Intitulé « Macro-syntaxe des insertions parenthétiques » (subside n° 10012-113876), il est dirigé par A. Berrendonner.

2. PROGRAMME

- 9h15-9h30 : Accueil
- 9h30-10h : Présentation
- 10h-10h45 : **Elisabeth Richard & Marie-Claude Le Bot** (Université Rennes 2) :
Une parenthèse, et après ? La relance syntaxique à l'oral.
- 10h45-11h30 : **Alain Berrendonner** (Université de Fribourg) :
Pour une praxéologie des parenthèses
- 11h30-11h45 : Pause
- 11h45-12h30 : **Franck Neveu** (Université de Caen, CRISCO) :
Formats syntaxiques et énonciatifs des inserts parenthétiques à tête nominale
- 12h30-14h30 : Repas
- 14h30-15h15 : **Frédéric Gachet & Mathieu Avanzi** (Université de Fribourg ; Universités de Neuchâtel et de Paris X Nanterre) :
Le rôle de la prosodie dans l'identification des parenthèses
- 15h15-16h : **Elisabeth Delais-Roussarie** (Université de Paris 7) :
Structure prosodique et prosodie incidente : vers une nouvelle approche
- 16h-16h15 : Pause
- 16h15-17h : **Jeanne-Marie Debaisieux** (Université Nancy 2) :
Existe-t-il des parenthèses non textuelles ?

(Discussion)

3. PRESENTATION DES COMMUNICATIONS

Elisabeth RICHARD & Marie-Claude LE BOT (LIDILE EA 3874 - Université Rennes 2) :
« UNE PARENTHÈSE, ET APRES ? LA RELANCE SYNTAXIQUE A L'ORAL »

Dans le discours en train de se faire, il y a souvent rupture de la linéarité : une prédication amorcée (E1), suspendue dans sa progression par un élément parenthétique (E2), est menée à son terme par un segment (E3) venant après le groupe parenthétique.

Comment se poursuit alors, dans le discours oral, la prédication dans le segment (E3) ?

- parfois directement : mais alors comment reconnaître à l'oral (en l'absence de marques graphiques spécifiques) un segment décroché (E2) ?
- parfois, et même souvent, c'est la reprise d'un élément de (E1) qui permet de relancer la construction et de la conduire à son achèvement : s'agit-il alors de répétition au sens strict, ou bien l'élément repris est-il déterminé de manière différente de sa première occurrence, ou encore la relance s'effectue-t-elle au moyen d'hyperonymes ou d'anaphores résomptives ?
- parfois encore, le terme relancé est accompagné de marqueurs favorisant le raccrochage syntaxique : à l'écrit, il s'agit de *donc*, et des incises *dis-je, disais-je*, mais alors qu'en est-il à l'oral ? Sur quels marqueurs s'appuient ces relances ? –
- enfin, il faut s'interroger ce qu'apporte ce type de structures dans la construction du sens, et notamment sur le segment parenthétique ; en effet, puisqu'il est encadré par l'élément répété (en E1 et E3), E2 est forcément interprété comme étranger au fil du discours.

Notre étude s'appuie sur un corpus d'énoncés oraux, en particulier liés au discours oral radiophonique (mais pas exclusivement).

Repères bibliographiques

Blakemore, D. (2005), « *and*-parentheticals », *Journal of Pragmatics* 37, 1165-1181.

Bolinger, D. (1989), *Intonation and its uses*, London, E. Arnold.

Delomier, D. & M.-A. Morel (1986), « Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises », *DRLAV* 34-35, 141-160.

Richard, E. (2001), « La répétition comme relance syntaxique », *L'Information Grammaticale* 92, 13-18.

Richard, E. & et B. Pennec (2005, à paraître), « La relance syntaxique : le rattrapage d'une rupture ? », actes du colloque *Représentation du sens linguistique* 3, 3-5 novembre 2005, Bruxelles, Belgique.

Alain BERRENDONNER (Université de Fribourg) :
« POUR UNE PRAXEOLOGIE DES PARENTHÈSES »

Franck NEVEU (Université de Caen, Crisco) :

« FORMATS SYNTAXIQUES ET ENONCIATIFS DES INSERTS PARENTHETIQUES A TETE NOMINALE »

On étudiera dans cette communication un aspect de la discontinuité syntaxique et énonciative en français écrit, réalisé notamment par l'emploi des inserts à tête nominale encadrés par des parenthèses graphiques. Exemples :

- (1) Pour le docteur Jean Delacour (**université Paris-VII**), spécialiste de la neurobiologie du comportement, le fait que la conscience soit devenue l'un des thèmes majeurs des sciences humaines et des sciences de la nature résulte d'une double révolution. (*Le Monde*, 3/5/2002)
- (2) Dans la maladie d'Alzheimer, la conscience des malades est altérée précocement du fait des troubles de la mémoire et de l'attention qui en sont caractéristiques, a-t-il expliqué. Plus ou moins rapidement apparaissent des troubles de la personnalité. Avec l'évolution du processus pathologique, ces troubles aboutissent à la destruction de l'identité, à une méconnaissance de la maladie (**l'anosognosie**) et à une perte de relation avec les autres. (*Ibid.*)
- (3) Il y a même, historiquement, un balancier qui veut que, lorsque la gauche est au pouvoir, l'extrême droite relève la tête (**Pétain, Poujade, Le Pen**). (*Ibid.*)
- (4) Jacques Chirac, lui, est « *odds on* » (**événement sûr**), c'est-à-dire que le profit est inférieur à la mise. (*Ibid.*)
- (5) L'abandon d'une politique ambitieuse et compréhensible a été à cet égard une des carences du gouvernement Jospin, malgré plusieurs textes de première importance comme les lois dites Voynet, Chevènement et SRU (**Solidarité Renouvellement Urbain**). (*Ibid.*)
- (6) Jeunes et vieux sont venus à l'appel du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (**MRAP**) et la Ligue des droits de l'homme (**LDH**), pour rappeler le souvenir de Brahim Bouraam, jeune Marocain mort noyé, le 1er mai 1995, jeté dans la Seine par quatre jeunes qui participaient au défilé du FN. (*Ibid.*)
- (7) Chasubles longues ou robes de coton matelassé aux couleurs vives renouvellent gaiement le « *homewear* » (**tenues d'intérieur**). (*Le Monde*, 4/1/1971, cité par A. Niklas-Salminen : « Les emprunts et la glose »)
- (8) Dans une Arabie polythéiste, il se proclame l'Envoyé (**rasoul**) du Dieu unique, qui lui dicte le Coran, et le dernier des prophètes (**nabi**) après ceux du monde judéo-chrétien. (*Le Nouvel Observateur*, 4-10/10/2001, cité par A. Niklas-Salminen : « Les emprunts et la glose »)

Dans cette question, la dimension graphique n'est pas secondaire, puisque, si un autre système d'encadrement reste possible pour les segments concernés, les parenthèses, marquées nécessairement par l'usage d'une paire de signes (l'un ouvrant, l'autre fermant), déterminent le point d'insertion du groupe dans la phrase hôte (blocage de l'antéposition, et de la position initiale, bien que les groupes encadrés soient, pour certains d'entre eux, susceptibles d'occuper ces positions). Les segments parenthétiques constituent donc à proprement parler des *inserts*, terme dont on tentera de préciser le contour définitionnel. En outre, on observe que sur l'ensemble des constructions de format syntagmatique pouvant être décrites dans le cadre d'une typologie du détachement en français, les segments disloqués, extraposés (*nominativus pendens*) et en adresse (vocatifs) sont généralement exclus des parenthèses graphiques, à la différence des segments à tête nominale (avec ou sans actualisateur) et à tête adjectivo-participiale, ce qui induit un fonctionnement énonciatif et référentiel incompatible avec cette forme de décrochement.

L'étude portera donc principalement sur : le degré d'autonomie prédicative des inserts parenthétiques, sur leur position dans l'énoncé, et sur la connexité qu'ils établissent avec l'hôte et avec son entour (incidence, portée, fonction textuelle).

Références

- Authier-Revuz, J., Lala M.-C. (eds) (2002), *Formes d'ajout dans l'écrit - Langue et texte*, Paris, Presses Universitaires de La Sorbonne nouvelle.
- Berrendonner, A. (1990), « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de Linguistique* 21, 25-36.
- Bikialo, S. (2002), « De la prédication seconde à la prédication multiple ». In : S. Leroy & A. Nowakoska (dir.), *Actes du colloque Jeunes Chercheurs, Aspects de la prédication*, 23 et 24 mars 2001, Montpellier, Université Paul Valéry, 141-154.
- Cadiot, P., Furukawa N. (éds.) (2000), « La prédication seconde », *Langue française* 127.
- Charolles, M. (1997), « L'encadrement du discours - Univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de Recherche Linguistique*, n° 6, LANDISCO, URA-CNRS 1035, Université Nancy II.
- Combettes, B. (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- Delorme, B., Lefeuvre, F. (2004), « De la prédication seconde à la prédication autonome », *La phrase averbale : délimitations et caractéristiques* (Lefeuvre ed.). *Verbum* XXVI-4, 281-297.
- Dessaintes, M. (1960), *La construction par insertion incidente (étude grammaticale et stylistique)*, Paris, d'Artrey.
- Dupont, N. (1985), *Linguistique du détachement en français*, Berne, Peter Lang.
- Espinal, T. (1991), « The representation of disjunct constituents », *Language* 67-4, 726-762.
- Forsgren, M. (1991), « Éléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française ». In : *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 597-612.
- Forsgren, M. (1993), « L'adjectif et la fonction d'apposition : observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques », *L'Information grammaticale* 58, 15-22.
- Fradin, B. (1990), « Approche des constructions à détachement. Inventaire », *Revue romane* 52, 1, 3-34.
- Fuchs, C. (1993), « Position, portée et interprétation des circonstants - *Encore* et les circonstants de localisation temporelle ». In : C. Guimier, *1001 circonstants*, Caen, PUCaen, 253-283.
- Furukawa, N. (1996), *Grammaire de la prédication seconde - Forme, sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Gautier, A. (2006), *Unité et discontinuité : une approche épistémologique et systématique de la phrase*, Thèse de Doctorat, Paris IV.
- Havu, E. & Pierrard, M. (2006), « Le détachement est-il une propriété basique de la prédication seconde ? » *L'Information grammaticale* 109.
- Julia, C. (2001), *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Lefeuvre, F. (1999), *La Phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- Marandin, J.-M. (1998), « Grammaire de l'incidence », version HTML, <<http://www.ilf.cnrs.fr/fr/Marandin>>.
- McCawley, J.-D. (1982), « Parentheticals and discontinuous constituent structure », *Linguistic Inquiry* 13, 91-106.
- Mélis, L. (1988), « La prédication seconde : présentation », *Travaux de Linguistique* 17, 7-12.
- Morel, M.-A. (éd.) (1991), « Intégration syntaxique et cohérence discursive », *Langages* 104.
- Neveu, F. (2002), « Du prédicat second à la clause – Sur le rang syntaxique de quelques types de détachements. » Charolles, P. & alii (éds), Actes du colloque international « Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? », 21-22 septembre 2000, Université Paris III, *Verbum* 24, 1-2, 129-140.

- Neveu, F. (dir.) (2003), « Linguistique du détachement », *Cahiers de Praxématique* 40, Université de Montpellier III.
- Neveu, F. (dir.) (2006), *L'Information grammaticale*, n° 109 (mars 2006), « Approches de la discontinuité syntaxique et énonciative ». Actes de la journée d'études CONSCILA, Université Paris VII (décembre 2004).
- Noailly, M. (2000), « Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux GN juxtaposés. » *Langue française* 125, 46-59.
- Pétillon-Boucheron, S. (2002), *Les détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Paris, Peeters, BIG, 52.
- Serbat, G. (1991), « Intégration à la phrase latine d'un groupe nominal sans fonction syntaxique (le "nominativus pendens") », *Langages* 104, 22-32.
- Sériot, P. (1993), « La grande partition - Enchâssement syntaxique, stratification énonciative et mémoire du texte ». In : P. Sériot (éd.), *Relations inter- et intra-prédicatives - Linguistique slave et linguistique générale*, Lausanne, Cahiers de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage de l'Université de Lausanne, 3, 235-260.
- Skårup, P. (1975), *Les Premières zones de la proposition en ancien français - Essai de syntaxe de position*, Études romanes de l'Université de Copenhague 6, Copenhague, Akademisk Forlag.
- Tenchea, M., Flaux N. (2005), *Les constructions détachées*, actes du colloque de l'Université de l'Ouest, Timisoara (Roumanie), 8-10 juin 2005, Timisoara, Universitatea de Vest.
- Zemb, J.-M. (1968), *Les structures logiques de la proposition allemande - Contribution à l'étude des rapports entre le langage et la pensée*, Paris, OCLD.

Frédéric GACHET¹ et Mathieu AVANZI² (¹Université de Fribourg, ²Universités de Neuchâtel et de Paris X Nanterre, MoDyCo) :

« LE RÔLE DE LA PROSODIE DANS L'IDENTIFICATION DES PARENTHÈSES »

L'objectif de cette communication est de mesurer le rôle que peut jouer la prosodie, à côté des indices syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, pour identifier les parenthèses dans les corpus d'oral spontané (CRFP [Delic 2004], CTFP [Blanche-Benveniste *et al.* 2002], etc.)

Les propriétés prosodiques des parenthèses ont fait l'objet de nombreuses investigations, à date récente [Debaisieux & Martin à par. ; Déhé 2007 ; Delais 2005 et 2006 ; Simon 2004] ou plus ancienne [Nemni 1981]. Les intonologues qui se sont penchés sur cette question en recensent généralement trois⁴ :

- La parenthèse prosodique est délimitée par des pauses ;
- La parenthèse prosodique fait l'objet d'un abaissement (et plus rarement d'un rehaussement) conjoint de la fréquence fondamentale et de l'intensité ;
- La parenthèse prosodique fait l'objet d'une accélération du débit (la durée moyenne des syllabes est plus brève dans le segment en incise par rapport aux autres unités prosodiques adjacentes).

Certaines parenthèses consistent en l'insertion d'une construction syntaxique à l'intérieur d'une clause (c'est probablement le type le plus souvent étudié par les linguistes). Leur configuration syntaxique suffit alors à les identifier comme telles, rendant superflus les indices prosodiques, même si elles présentent souvent quelques-unes des caractéristiques prosodiques mentionnées *supra*. Mais on peut distinguer d'autres formes parenthétiques, pour lesquelles la syntaxe ne donne pas d'indices : certaines se manifestent comme une clause (ou

⁴ Delomier & Morel [1986] font également entrer en ligne de compte le fait que la F0 est peu modulée. Mais comme cela est largement démenti dans les faits (*cf.* Simon [2004]), nous préférons renoncer à le considérer comme un trait définitoire de la parenthèse prosodique.

une suite de clauses) insérée entre deux clauses [Debaisieux & Martin à par.], ou comme une période digressive placée entre deux périodes, et d'autres encore se présentent sous la forme d'un constituant micro-syntaxique détaché dans une clause. Pour identifier ces diverses parenthèses, il faut alors faire appel à d'autres indices (notamment d'ordre sémantique, énonciatif, pragmatique, etc.) Notre communication cherchera à étudier le rôle joué par la prosodie parmi les différents critères de reconnaissance. En poussant plus loin la réflexion, on pourra même se demander s'il existe des parenthèses pour lesquelles le seul indice d'identification serait de nature prosodique.

Un autre aspect qui pourra être abordé concerne les cas dans lesquels on a remarqué que le locuteur ménage un enchaînement syntaxique entre la fin de la parenthèse et la reprise du discours primaire (notamment au moyen de *mais*), rendant ainsi la parenthèse un peu moins « visible » comme telle au point de vue syntaxique. Il pourra être intéressant d'observer si, dans de tels cas, la prosodie fait écho à la syntaxe et assure une continuité entre la fin de la parenthèse et la suite du discours, ou si au contraire elle marque une rupture visant à signaler le phénomène parenthétique.

L'observation de différentes formes de parenthèses et de cas limites permettra de mieux appréhender le rôle de la prosodie dans ce phénomène, et de comprendre notamment si elle se contente d'une fonction de surmarqueur ou si elle est au contraire un élément d'identification déterminant.

Références

- Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. & Sabio, F. (2002), *Choix de textes de français parlé. 36 extraits*, Paris, Champion.
- Debaisieux, J.M. & Martin, Ph. (à par), « Les parenthèses : étude macrosyntaxique et prosodique sur corpus ». In : Béguelin M.-J., Corminboeuf G., Avanzi M. (éds), *Actes du colloque Parataxe*, Neuchâtel, février 2007.
- Delomier, D. & Morel, M.-A. (1986), « Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incisives », *DRLAV* 34-35, 141-160.
- Dehé, N. (2007), « The relation between syntactic and prosodic parenthesis ». In : Déhé, N. & Kavalova, Y., *Parentheticals*, Amsterdam, Benjamins, 263-286.
- Delais-Roussarie, E. (2005), « Vers une grammaire prosodique formelle : le cas des incidentes en français ». In : *Actes électroniques de la conférence Interface Discours et Prosodie 05*, Université de Provence, Septembre 05.
- Delais-Roussarie, E. (2006), « La prosodie des incidentes en français », *Cahiers de Grammaire* 30.
- DELIC (2004), « Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé », *RSFP* 18, 11-42.
- Durand, J. & Lyche, C. (2003), « Le projet "Phonologie du Français Contemporain" (PFC) et sa méthodologie ». In : Delais, E. et Durand, J., *Corpus et variations en phonologie du français : méthodes et analyses*, Toulouse, Presses Universitaires.
- Nemni, M. (1981), « Identification de l'incise par l'intonation ». In : Léon, P. & Rossi, M. (eds), *Problèmes de prosodie*, *Studia Phonetica* 18/2, 103-112.
- Simon, A.C. (2004), *La structuration du discours en français. Une approche multidimensionnelle et expérimentale*, Berne, Peter Lang, 225-248.

Elisabeth DELAIS-ROUSSARIE (CNRS - UMR 7110 / LLF, Paris 7) :

« STRUCTURE PROSODIQUE ET PROSODIE INCIDENTE : VERS UNE NOUVELLE APPROCHE »

Dans la littérature linguistique, les parenthétiques, et plus généralement les syntagmes disjoints, sont analysés comme relevant d'un phénomène discursif : ils sont vus comme totalement indépendants de la phrase hôte dans laquelle ils s'insèrent aussi bien syntaxiquement que sémantiquement. Prosodiquement, ils sont analysés comme formant à

eux seuls un syntagme intonatif, c'est à dire un groupe prosodique de niveau supérieur dans la hiérarchie prosodique. Les frontières gauche et droite de ces constituants sont décrites comme marquées par un mouvement mélodique important, et éventuellement par une pause. L'étude de données variées (extraites de corpus expérimentaux ou du corpus de français des médias ESTER) montre les limites d'une telle analyse pour deux raisons :

- d'une part, il existe une asymétrie dans la façon de marquer prosodiquement les frontières gauche et droite de ces constituants prosodiques ;
- d'autre part, le marquage prosodique observé n'est pas nécessairement important : il peut être comparable à ce qui se produit à la frontière des groupes accentuels (ou mots rythmiques).

Après un exposé des résultats de ces études sur corpus, nous défendrons l'idée selon laquelle la prosodie incidente ne se caractérise pas par la présence d'un degré de frontière prosodique, mais davantage par la présence d'une barrière, au sens syntaxique. L'incidence donnerait donc naissance à des domaines, et non à des constituants hiérarchisés.

Jeanne-Marie DEBAISIEUX (Crapel Atilf- UMR 7118 - CNRS - Nancy Université) :
« EXISTE-T-IL DES PARENTHESES NON TEXTUELLES ? »

Le terme de parenthèse textuelle suggère une différence de statut entre les parenthèses telles que (1), qui se situent entre deux énoncés indépendants :

- (1) et un matin Françoise se lève **parce que c'était elle qui était toujours levée la première nous on faisait la grasse matinée à chaque fois** – elle veut sortir pour aller voir le Pope

et les parenthèses telle que (2) insérées dans une construction cadre :

- (2) sur les coups de trois heures **moi j'arrive pas à dormir dans le train donc moi j'étais réveillée** et sur les coups de trois heures il y a eu une agitation dans le train

Nous montrerons par une étude de la syntaxe externe - la relation de la parenthèse à l'énoncé cadre et de la syntaxe interne – la composition en catégories de la parenthèse que ces deux types de constructions présentent des similitudes, ce qui aboutit à remettre en question la spécificité des parenthèses textuelles. Le premier point nous permettra de montrer que, du point de vue syntaxique, la relation entre la parenthèse et l'énoncé cadre est identique dans les deux cas. Cette similitude s'étend aux marques de décrochage et de raccrochage : particules discursives et phénomènes de reprise lexicales (*cf.* 3 et 4).

- (3) **j'étais très timide** et – moi l'institutrice quand elle me elle m'interrogeait je perdais tous mes moyens – **très timide** et très complexée [NCY-R00PRI002]
- (4) **mon père m'a acheté le permis** / parce que là-bas tu passes pas le permis tu l'achètes / **donc mon père m'a acheté mon permis de voiture** il m'a prêté une voiture [séjour]

En second lieu, du point de vue de la syntaxe interne, on constate que les deux types de parenthèses présentent une grande liberté de composition. Elles peuvent être constituées d'une seule ou de plusieurs constructions verbales, être introduites ou non par un morphème, *cf.* (5) et (6) :

- (5) il ya quelqu'un je sais plus qui m'a dit ça **ça doit être un monsieur que je suis allée voir à Mézel qui est né en 29** qui m'a dit que quand il est arrivé à l'école il ne parlait que le patois
- (6) c'est **je cite puisqu'il y a une actualité là-dessus** les chants du Yemen

En ce qui concerne leur point d'insertion, les parenthèses quelles soient « textuelles » ou intra « énoncé » se situent le plus souvent, entre ce que l'on pourrait appeler « des éléments de mise en place » et « des éléments de conclusion » d'une unité textuelle.

Par toutes ces caractéristiques, les deux types de parenthèses constituent ce que l'on peut nommer des éléments flottants qui s'opposent globalement sur le mode du discours parallèle à d'autres types d'insertions qui restent sur le même plan discursif que leur structure d'accueil.

Références

- Berrendonner, Alain (1993), « Périodes ». In : Parret (éd.), *Temps et discours*, Louvain, Presses universitaires, 47-61.
- Blanche-Benveniste, Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Debaisieux, Jeanne-Marie (2007), « Énoncés parenthétiques et progression thématique : quelques observations sur corpus oraux ». In : O. Bertrand, S. Prevost, M. Charolles, J. François, C. Schnedecker (eds) *Discours, diachronie, stylistique du français*, Berne, Peter Lang, 93- 107.
- Debaisieux, Jeanne-Marie, Deulofeu José (2006), « Cohérence et syntaxe : le rôle des connecteurs ». In : Frédéric Calas (éd), *Cohérence et discours*, Paris, PUPS, 197-207.
- Delomier, Dominique, MOREL Marie-Annick. (1986), « Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incisives », *DRLAV* 34-35, 141-60.
- Marandin, Jean-Marie, (1999), *Grammaire de l'incidence*. Online version:., www.llf.cnrs.fr/fr/marandin/
- Zay, Françoise (1995), « Notes sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses », *TRANEL* 23, 203-223.